



Email : ms.esmeralda@proximus.be

Demande d'audience de La Glissoire à VNF

Depuis le 8 Septembre, Mr Papinutti n'a toujours pas accordé un entretien à la Glissoire, et chose nouvelle, une réponse émanant de Mr Maugé, Directeur du développement explique que ce n'est pas nécessaire car tout va bien dans le domaine de la sécurité, de l'hygiène et du cadre de vie sur nos voies navigables. Voici la réponse (à gauche) de MR Maugé et le courrier (à droite) adressé en retour par La Glissoire :

Monsieur,

Par courrier en date du 8 septembre 2010, vous me dressez la liste des constatations regrettables d'accès des bateliers aux espaces terrestres et émettez le souhait de voir mettre en place une commission « cadre de vie, hygiène et sécurité des bateliers ».

Je vous informe que depuis le 1^{er} janvier 2009, le conseil d'administration de Voies navigables de France s'est vu confié, notamment au travers de la définition des périodes de chômages, la mise en œuvre et le suivi des commissions nationales et locales des usagers de la voie d'eau.

L'un des deux rôles attribués à ces commissions est d'échanger d'une part, sur les conditions de navigabilité et d'autre part, sur les services aux usagers.

Sur ce dernier point, il convient de noter qu'un programme d'actions dédié aux services aux usagers est en cours de déploiement sur le territoire, notamment en ce qui concerne les questions de sécurité via la mise en œuvre du dispositif AIS sur le grand gabarit.

Par ailleurs, je ne manquerai pas de porter à la connaissance de la prochaine commission nationale ou locale des usagers de la voie d'eau, vos remarques. Sachez toutefois que des réunions extraordinaires peuvent être organisées sur des thématiques plus particulières. Ces réunions seront organisées par VNF ou sur demande de la majorité des membres de la commission.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie d'agréer.

le 9 Novembre 2010

Monsieur Maugé
Directeur du Développement
VNF

Objet : demande d'audience à Mr Papinutti

Votre courrier ne répond pas à notre demande d'entretien formulée dans notre courrier du 8 septembre 2010 : le problème posé n'est pas de savoir qui de VNF ou des services régaliens a en charge les commissions des usagers (nationales et locales), mais de définir les conditions dans lesquelles les problèmes liés à la Sécurité, à l'hygiène et au cadre de vie des bateliers seront pris en compte demain.

Nous comprenons bien que vous insistiez pour faire passer l'idée que ces questions sont résolues avec quelques communications vers les commissions des usagers, mais notre préoccupation est que sur le terrain, rien n'est résolu.

Il est inquiétant de constater que l'administration puisse être à ce point soucieuse de tout faire pour ne pas voir les évidences et puisse manifester autant de réticences à recevoir une délégation d'un syndicat de bateliers artisans.

Faut-il voir là votre volonté de rejeter l'apport que peut constituer le mouvement syndical en refusant d'examiner ses propositions ?

Nous nous permettons d'insister pour obtenir une audience auprès de Mr Papinutti pour lui exposer nos propositions et engager un travail de réflexion sur ces problèmes fort important pour les familles batelières.

Nous avons par ailleurs été contactés par Madame française Jolly-Degrave Présidente de l'Association La Vague des Femmes Batelières. qui nous indique son souhait de participer à cette démarche : il nous serait fort agréable qu'elle (ou toute personne désignée par l'association) soit présente à cette audience. De la même façon, il nous semblerait opportun qu'un représentant de la CNBA participe également.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie...

Les décisions de la CNBA Contestées par l'Etat

Visiblement, il n'y a pas que les courtiers et donneurs d'ordre qui souhaitent faire travailler les gens du fluvial en les sous rémunérant : La glissoire dénonce ce mépris des décisions de la CNBA

à Monsieur VIEU - DGIMT

Objet : Conseil d'administration de la CNBA du 15 Septembre

Nous apprenons que la délibération concernant la requalification des personnels employés à la Chambre nationale de la Batellerie, qui a été votée au cours du Conseil d'Administration du 15 Septembre a été refusée par les pouvoirs publics.

Nous vous remercions de nous indiquer les raisons de cette décision qui pose le problème du non respect des décisions des administrateurs élus par la profession qui ont voulu encourager les personnels en place qui s'investissent dans leur travail au service de la profession de façon tout à fait remarquable.

(Copie adressée à la CNBA.)

EUBO EST SUR LES FLOTS

Depuis le 2 Novembre, la première coopérative « Rent a Ship » déborde d'activité : signature des contrats, rencontres commerciales, diffusion d'informations... Les premiers bateaux sont déjà affrétés en contrat avec des clients...tout va bien à bord !!!

Le site WEB www.eubo.nl est maintenant en Français pour les rubriques principales (Nouvelles, Objectif, Eubo, Statuten, Contact, Questions et réponses, lettre aux bateliers, Lettre aux clients, déclaration d'intention, contrat).

Pour y accéder, il vous suffit d'ouvrir le site, cliquer sur Langue française et remplir en haut à droite votre adresse mail (Nom d'utilisateur) et votre mot de passe choisi par vous. Vous recevrez ensuite confirmation de votre accès. Il suffit ensuite de redonner les indications identiques (E mail et mot de passe)...et naviguer dans les rubriques.

Je vous rappelle la réunion d'information à Douai ce Vendredi 12 Novembre, organisée pour les Francophones belges et Français qui permettra de débattre de tous les questionnements avec la Direction de EUBO.

**Maison des associations - Salle de la Chapelle – Avenue des potiers à DOUAI
De 14h00 à 18h00**